

Communiqué de presse

Étape d'aménagement 2035: la Suisse occidentale dans le bon wagon.

Monthey, le 19 février 2019. **OUESTRAIL a pris connaissance des amendements apportés par la Commission des Transports et des Télécommunications du Conseil des États (CTT-E) au projet proposé par le Conseil fédéral. L'association de défense des intérêts ferroviaires de la Suisse occidentale salue ces dernières modifications, à savoir l'inscription de la ligne directe Neuchâtel–La Chaux-de-Fonds et du prolongement du chemin de fer Aigle–Leysin, deux importants projets pour renforcer la compétitivité des transports publics de notre région.**

L'association OUESTRAIL se félicite de l'évolution de ce dossier depuis 2017 avec l'intégration de plusieurs projets supplémentaires pour la Suisse occidentale. Les choix arrêtés par la CTT-E lors de sa séance du 18 février confirme la volonté d'améliorer la compétitivité des transports publics avec l'intégration de la ligne directe Neuchâtel–La Chaux-de-Fonds et du prolongement du chemin de fer Aigle–Leysin dans l'étape d'aménagement 2035 des infrastructures ferroviaires.

Le projet de ligne directe vise à la réalisation d'une nouvelle infrastructure entre les deux principales villes du canton de Neuchâtel. Avec une cadence à 15 minutes et un temps de parcours de 14 minutes, la nouvelle offre RER sera sans aucune comparaison avec la situation actuelle. Aujourd'hui environ 28 minutes sont nécessaires pour relier ces deux villes avec un rebroussement à Chambrelieu, héritage du XIX^{ème} siècle, le tout à la cadence de deux trains par heure. Véritable colonne vertébrale du futur réseau RER neuchâtelois, cette nouvelle offre dopera à coup sûr les transports publics de cette région.

Le second projet retenu vise à prolonger le chemin de fer de l'Aigle–Leysin jusqu'au centre de la station. Construit au début du siècle passé pour desservir en premier lieu les cliniques et les écoles internationales situées en bordure de la station, le chemin de fer se retrouve aujourd'hui éloigné du centre de Leysin. Cette amélioration permettra dans la foulée une connexion directe avec les remontées mécaniques des Alpes vaudoises.

OUESTRAIL constate que certains projets régionaux structurants ne sont pas intégrés dans cette étape d'aménagement. Il s'agit du renforcement de l'offre dans la Broye, de la cadence au quart d'heure entre Fribourg et Schmitten du RER Fribourg, de la réalisation d'une nouvelle halte Thoune Nord et de la mise en place d'une liaison directe entre La Chaux-de-Fonds et Delémont (ArcExpress). De plus, OUESTRAIL insiste sur la nécessité d'améliorer à terme le temps de parcours entre Berne et la Suisse romande. Une vision complète est attendue dans le cadre du traitement du postulat « croix fédérale de la mobilité » et de l'adaptation du Plan sectoriel des transports d'ici 2021. Le crédit proposé par la CTT-E doit permettre le financement des études nécessaires. OUESTRAIL salue cette décision qui permet de maintenir ces mesures dans la planification roulante de l'aménagement de l'infrastructure et laisse entrevoir des possibilités de réalisation future.

Renseignements complémentaires :

Claude Hêche, Président OUESTRAIL et Conseiller aux États (079 457 32 89)

Géraldine Savary, Membre OUESTRAIL et Conseillère aux États (079 414 86 65)

Raphaël Comte, Membre OUESTRAIL et Conseiller aux États (079 598 56 53)

Olivier Français, Membre OUESTRAIL et Conseiller aux États (079 332 00 01)